



## 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides

« Protéger les zones humides pour notre avenir commun »  
Victoria Falls, Zimbabwe, 23-31 juillet 2025

COP15 Doc.18

### **Rapport financier pour la période 2023-2025 présenté par le Président du Sous-groupe sur les finances du Comité permanent, et budget proposé pour la période triennale 2026-2028**

1. Ce rapport a été préparé par le Secrétariat pour être présenté par le président du Sous-groupe sur les finances à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties contractantes (COP15). Il offre un résumé des rapports financiers présentés durant la période triennale 2023-2025 et met en lumière les principales implications des propositions budgétaires pour la période triennale 2026-2028. Le rapport est axé sur les fonds administratifs, et des discussions sur les contributions volontaires non administratives se tiendront à la COP15 dans le contexte des priorités de financement non administratif.
2. De manière générale, le Secrétariat maintient une situation financière solide avec des flux de trésorerie sains et un excédent important, comme confirmé par les auditeurs et indiqué dans les états financiers vérifiés. Aucune problématique n'a été soulevée par les auditeurs depuis 2019 lorsque les questions qui étaient en suspens ont été résolues.
3. S'agissant de la mise en œuvre du budget administratif pour la période triennale 2023-2025, le Secrétariat a présenté au Comité permanent les examens annuels du budget qu'il a approuvés lors de ses sessions de 2023, 2024 et 2025. Le Comité a également approuvé l'utilisation partielle des excédents de la période triennale 2019-2021 et de 2022, de même que celle des reports, pour les activités prévues et les économies non engagées.
4. Le solde des économies tel que rapporté fin 2024<sup>1</sup> montre que les fonds non dépensés et reportés se sont accumulés en raison de la mise en œuvre réduite des activités du budget pendant la pandémie de COVID-19, notamment celles impliquant des déplacements comme les réunions des organes gouvernementaux et subsidiaires et les déplacements du Secrétariat, ainsi qu'en raison des économies réalisées du fait des retards de recrutement qui ont laissé des postes vacants. L'allocation de l'excédent du budget administratif sera examinée par le Comité sur les finances et fera l'objet d'une recommandation d'approbation à la COP15.

---

<sup>1</sup> Voir le document SC65 Doc.8.1, paragraphe 15 à l'adresse <https://www.ramsar.org/fr/document/sc65-doc81-questions-financieres-et-budgetaires-mise-jour-sur-les-questions-financieres>.

5. L'annexe 1 présente un aperçu de la mise en œuvre budgétaire durant la période triennale 2023-2025. Les informations détaillées sur la présentation annuelle des rapports financiers se trouvent dans les rapports des sessions du Comité permanent de 2023 à 2025, en particulier dans les documents SC62 Doc.8.1, SC63 Doc.9.1, SC64 Doc.9.1 et SC65 Doc 8.1, ainsi que dans les rapports de session correspondants et les décisions financières du Comité permanent adoptées sur la base des recommandations du Sous-groupe sur les finances.
6. La proposition de budget administratif pour la période triennale 2026-2028 figure dans le document COP15 Doc.23.1 en annexe 1, et présente les scénarios budgétaires recommandés par le Comité permanent à sa 64<sup>e</sup> session (SC64).
7. Les détails des contributions estimées au budget administratif versées par les Parties contractantes et les effectifs du Secrétariat pour la période triennale 2026-2028 sont présentés dans les annexes 2 et 3 du même document.
8. Les priorités de financement non administratif feront l'objet de discussions et de décisions au titre des autres points de l'ordre du jour à la COP15, et seront rapportées dans l'annexe 4 de la version définitive de la résolution sur les questions financières et budgétaires.
9. À sa 64<sup>e</sup> session, le Comité permanent a approuvé les scénarios budgétaires pour 2026-2028 qui seront présentés pour examen à la COP15. Ces scénarios ont été élaborés à l'issue de débats approfondis sur les coûts, les avantages et les implications stratégiques de chaque proposition :
  - a. Scénario à 0 % d'augmentation nominale par rapport au budget 2023-2025 (Scénario « à 0 % revu ») ;
  - b. Scénario à 4,1 % d'augmentation par rapport au budget 2023-2025 (Scénario à 4,1 %) ;
  - c. Scénario à 9,6 % d'augmentation par rapport au budget 2023-2025 (Scénario à 9,6 %) ; et
  - d. Scénario à 11,3 % d'augmentation par rapport au budget 2023-2025 (Scénario à 11,3 %).
10. Une synthèse de tous les scénarios budgétaires et de leurs implications est présentée dans le tableau 1 ci-dessous. Pour en savoir plus, le document COP15 Doc.23.1 et le document d'information COP15 Inf.1 fournissent une analyse narrative et quantitative expliquant les coûts et les avantages respectifs, ainsi que les implications politiques de chaque scénario.

*Tableau 1 : synthèse des implications des scénarios budgétaires pour 2026-2028 présentés à la COP15*

Scénario	Nombre de nouveaux postes par rapport à la précédente période triennale	Ajustements liés à l'équité salariale pour le personnel en poste, conformément à la recommandation des RH de l'UICN	Ajustement en matière de coût du travail	Performances et promotions	Renforcement des capacités	Services opérationnels pour la COP16 (pas l'organisation)
0 %	0	En partie	Non	Non	Non	Non
4,1 %	1	En partie	Oui	Oui	Non	Non
9,6 %	2	En totalité	Oui	Oui	Non	Non
11,3 %	2	En totalité	Oui	Oui	Oui	Oui

11. Les détails du budget administratif pour chaque département ou catégorie sont conservés afin d'aider les Parties contractantes à comprendre précisément de quelle façon leurs contributions seront utilisées. Ces informations seront retirées de la version définitive de la résolution qui sera adoptée à la COP15, conformément aux pratiques appliquées lors des précédentes Conférences des Parties.

## Annexe 1

### Résumé des résultats du budget administratif 2023-2024 et du budget approuvé pour 2025

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget administratif pour la période 2023-2025 En milliers de CHF	Administratif - Chiffres réels 2023	Administratif - Chiffres réels 2024	Administratif Budget 2025	Total - chiffres réels 2023-2025	Budgets approuvés par la COP14 2023-2025	Variance – excédent / (déficit) 2023-2025
<b>REVENU</b>						
Contributions des Parties contractantes	3 779	3 779	3 779	11 334	11 334	0
Contributions volontaires	1 066	1 065	1 065	3 198	3 198	0
Impôt	189	194	225	608	675	67
Autre revenu (y compris revenu des intérêts)	19	52	12	83	36	(47)
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>5 053</b>	<b>5 090</b>	<b>5 081</b>	<b>15 224</b>	<b>15 243</b>	<b>20</b>
<b>DÉPENSES</b>						
A. Cadres supérieurs du Secrétariat et gouvernance	1 122	1 281	1 062	3 466	3 169	(297)
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	494	668	508	1 670	1 524	(146)
C. Appui et conseils aux régions	1 109	1 109	1 316	3 534	3 943	409
D. Appui aux initiatives régionales	4	46	100	150	300	150
E. Sciences et politiques	752	939	817	2 508	2 477	(31)
F. Administration	409	448	478	1 335	1 430	95
H. Services au Comité permanent	172	238	150	560	450	(110)
I. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	540	534	541	1 615	1 623	8
J. Divers – Fonds de réserve	457	106	109	672	327	(345)
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>5 059</b>	<b>5 370</b>	<b>5 081</b>	<b>15 510</b>	<b>15 243</b>	<b>(267)</b>
<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT)</b>	<b>(6)</b>	<b>(282)</b>	<b>0</b>	<b>(288)</b>		